

CHAPITRE 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage au XVIII^e siècle

Doc 3 p. 21 : Un produit colonial

Il est effectivement difficile d'imaginer l'invention du petit-déjeuner en Europe sans la plantation esclavagiste et la traite qui l'alimentait en main d'œuvre. Non seulement le sucre est indispensable pour ce mélange qu'est le chocolat, mais les Européens avaient appris dans le monde ottoman à boire le café sucré. [...] De plus, la demande des boissons chaudes exotiques, en expansion à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, nécessitait, outre les importations de café et de thé, une production massive de cacao.

Dans tous les cas, il y eut recours à la main d'œuvre servile noire. [...] Les vergers de caféiers ou de cacaoyers étaient souvent organisés en plus petites exploitations, généralement sur les collines, les mornes aux Antilles, dominant les plaines sucrières.

Christian Grataloup, Le Monde dans nos tasses, Armand Colin, 2017.

Doc 4 p. 21 : Préparer un chocolat au XVIII^e siècle

Vous mettez autant de tablettes de chocolat que de tasses d'eau dans une cafetière et les faites bouillir à petit feu quelques bouillons ; lorsque vous êtes prêts à le servir, vous y mettez un jaune d'œuf pour quatre tasses et le remuez avec le bâton sur un petit feu sans bouillir. Si on le fait la veille pour le lendemain, il est meilleur, ceux qui en prennent tous les jours laissent un levain pour celui qu'ils font le lendemain ; l'on peut à la place d'un jaune d'œuf y mettre le blanc fouetté après avoir ôté la première mousse, vous le délayez dans un peu de chocolat, de celui qui est dans la cafetière, et le mettez dans la cafetière et finissez comme avec le jaune.

**Menon, Les Soupers de la Cour ou l'Art de travailler toutes sortes d'aliments
pour servir les meilleures tables suivant les quatre saisons, 1755.**

Doc 4 p. 23 : Louis Drouin, un armateur nantais

Louis Drouin, qui arme de 1763 à 1792, se trouve donc dans cette période favorable à l'armement, et ainsi à l'enrichissement. En effet, au XVIII^e siècle, le commerce est un formidable moyen d'ascension sociale. [...] Un homme nouveau qui [...] parvient à se hisser au premier plan de la vie économique puis sociale nantaise, mais aussi française et européenne. Louis Drouin, en trente années d'armement, totalise 117 départs, ce qui revient à une moyenne de quatre navires armés par an.

Le principal travail de Louis Drouin est de faire venir les marchandises des îles à sucre, puis de les stocker dans ses magasins avant de les vendre.

Laure Pineau-Defois, « Un modèle d'expansion économique à Nantes de 1763 à 1792 : Louis Drouin, négociant et armateur », Histoire, Économie et société, 2004/3.

Doc 5 p. 23 : Nantes, un port concurrencé par les autres ports français

Nantes, qui occupe la position de principal port français d'armement durant le premier tiers du XVIII^e siècle, appartient au même titre que Bordeaux, Marseille ou encore Rouen à la catégorie des grands ports de commerce du royaume. En 1730, ces places totalisent, ou monopolisent, 79 % de la valeur des importations coloniales françaises, 84 % en 1753 et jusqu'à 92 % en 1787.

La part du port [nantais], dominante en 1730 avec 44 % des arrivées, se réduit dans la seconde moitié du siècle et s'établit à 16 % des entrées en 1787. Cet affaissement en valeur relative s'explique en partie par la montée en puissance de Bordeaux dans les années 1730, et par la vive concurrence entre les ports français dans le dernier tiers du siècle.

Bernard Michon, Le port de Nantes au XVIII^e siècle, Construction d'une aire portuaire, PUR, 2011.

Doc 1 p. 24 : Olaudah Equiano, de l'Afrique aux Amériques

Olaudah Equiano est né en 1745 au Nigeria. Il est capturé à 11 ans par une tribu rivale. Il est vendu à des négriers britanniques, entre au service d'un officier de marine britannique puis d'un négociant qui lui permet d'acheter sa liberté en 1766.

Mon père, en plus de posséder plusieurs esclaves, avait une famille nombreuse de sept enfants. Un jour, deux hommes et une femme entrèrent dans nos murs et se saisirent de nous deux et nous entraînaient avec eux dans le bois le plus proche.

On me jeta bientôt dans l'entrepont¹ ; la puanteur était si épouvantable, et il y avait tant de cris, que la nausée et l'abattement m'empêchèrent de manger quoi que ce fût [...].

À la fin, las de nos cris, les Blancs firent venir d'anciens esclaves pour nous rassurer. Ils nous dirent que nous étions ici pour travailler, que nous irions bientôt à terre et que nous pourrions voir d'autres gens de notre pays.

Arrivés en Amérique, à un signal donné, les acheteurs accouraient d'un seul coup dans la cour où les esclaves étaient rassemblés et ils faisaient un choix sur le groupe qu'ils préféraient.

**D'après L'Intéressant Récit de vie d'Olaudah Equiano ou Gustavus Vassa
l'Africain, Londres, 1789.**

1. Espace entre le pont supérieur d'un bateau et celui qui se trouve en-dessous.

Doc 2 p. 26 : Le travail quotidien des esclaves

Une centaine d'hommes et de femmes d'âges différents sont tous occupés à creuser des fossés sur un champ de canne. La majorité d'entre eux sont nus ou encore couverts de lambeaux. Un soleil de plomb est au-dessus de leur tête. Leurs membres tombent sous la chaleur, fatigués par le poids de leurs outils et la résistance du sol [...]. La sueur coule sur leur corps.

Un silence de cimetière règne. Le manager¹ assiste à la scène d'un œil impitoyable, avec une patrouille de plusieurs hommes armés qui donnent des coups de picotement² à tous ceux qui, tombés de fatigue, s'aventurent à prendre du repos, hommes, femmes, jeunes ou vieux, sans distinction.

**D'après Bernard Moitt, Les Femmes et l'Esclavage dans les Antilles françaises,
1635-1848.**

1. Homme qui dirige le travail.

2. Fouet.

Doc 4 p. 27 : Le Code noir

Le code de 1685, commandé par Colbert et connu plus tard sous le nom de « Code noir » avait pour vocation d'encadrer la brutalité des propriétaires à l'encontre des esclaves.

Art. 38 – L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées, et sera marqué d'une fleur de lys¹ sur une épaule ; et s'il récidive² un autre mois à compter [...] du jour de la dénonciation, il aura le jarret³ coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule, et la troisième fois, il sera puni de mort.

Code noir, 1685.

1. Symbole du pouvoir royal français.
2. Recommence.
3. Jambe.

Doc 4 p. 29 : Affiche de sensibilisation du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM)

Créé en 1994, le CCEM dénonce tous les esclavages, et ce partout dans le monde.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), environ 50 millions de personnes sont victimes d'esclavage moderne dans le monde. Sur les 50 millions, 27,6 millions ont été victimes de travail forcé et 22 millions de mariage forcé. Sur les 27,6 millions de victimes de travail forcé, 11,8 millions étaient des femmes ou des filles. Sur les 22 millions de victimes de mariage forcé, 14,9 millions étaient des femmes ou des filles.

Cette activité illicite génère 150 milliards de dollars de profits illégaux. Le travail domestique, l'agriculture, la construction, manufacturée et les services figurent parmi les secteurs les plus concernés.

<http://www.esclavagemoderne.org/notre-mission/>

Doc 5 p. 29 : Le témoignage

Henriette est arrivée en France à 14 ans, du Togo.

Ses parents l'avaient confiée à une femme qui leur avait promis qu'elle l'emmenait en France pour travailler à la maison avec elle, pour l'aider et pour avoir un avenir meilleur en poursuivant ses études. Mais ce ne fut pas le cas. Au bout de quelques mois, Henriette a compris qu'elle n'irait jamais à l'école. Elle a passé presque cinq ans chez cette femme, à manger les restes des enfants, à coucher par terre sans avoir le droit de se reposer, à ne pas avoir de congés, ni de formation, à ne pas pouvoir consulter un médecin, et à ne pas avoir le droit de sortir. Elle n'avait que le droit de s'occuper des enfants et de toutes les tâches ménagères. Elle a ensuite été « vendue » à une autre femme pour travailler chez elle. De nouveau, elle ne reçoit ni argent, ni formation. Insultée, frappée, mal nourrie, humiliée... Henriette baisse les bras et fait tout ce qu'on lui demande, comme un robot. Grâce à l'intervention de la gardienne de l'immeuble et de la police, Henriette a pu sortir de cet enfer. Soutenue et accompagnée par une association, elle a pu porter plainte contre ceux qui l'avaient maltraitée. Elle a pu se reconstruire.

L'histoire d'Henriette est devenue un symbole de la lutte contre la traite et la servitude domestique en France.

**« Les idées reçues t'aveuglent, ouvre les yeux ! », La traite des êtres humains,
Commission nationale consultative des droits de l'homme.**

Leçon p. 30 : Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage au XVIII^e siècle

A - L'expansion du commerce atlantique

1. Dominer l'océan Atlantique

Au XVIII^e siècle, maîtriser les océans permet aux principaux États européens d'affirmer leur puissance commerciale. La route maritime vers le continent américain devient le lieu d'un commerce intensif. L'Atlantique mène aussi vers l'océan Indien et l'Asie. Les compagnies de commerce jouent un rôle important dans ces échanges.

Le commerce triangulaire est au cœur des échanges. C'est un système qui relie les continents européen, africain et américain. Les Européens font escale en Afrique pour acheter des femmes et des hommes mis en esclavage. Ils les déportent ensuite en Amérique. Ces esclaves cultivent de nouveaux produits (sucre, tabac, café, cacao...) qui sont exportés en Europe et modifient les habitudes de consommation européennes.

2. Grands ports et bourgeoisie marchande

Ce commerce maritime entraîne le développement de grands ports qui enrichissent des villes comme Nantes, Bordeaux ou Liverpool. Les négociants, les armateurs et les marchands forment une nouvelle bourgeoisie qui investit son argent dans le commerce et vit dans le luxe.

B - La traite transatlantique et l'économie de plantation

1. Des millions d'esclaves déportés

Les traites négrières sont destinées à fournir de la main d'œuvre agricole abondante. L'arrivée de ces millions d'esclaves entraîne un bouleversement démographique dans ces colonies. C'est dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que la traite atlantique atteint son apogée.

Les Africains noirs sont considérés comme des marchandises. Ils sont transportés dans des navires négriers qui partent des grands ports européens. Ceux-ci chargent leurs esclaves en Afrique et accostent sur le continent américain ou les Caraïbes. La traversée dure plus de deux mois dans des conditions terribles. Beaucoup meurent en chemin.

2. Une économie de plantation

Aux Amériques, une économie de plantation se met en place. La plantation est une structure de production agricole dans laquelle on cultive, transforme et vend les produits coloniaux comme le sucre, le cacao, le café...

C - La traite transatlantique et l'économie de plantation

1. Le travail et la vie dans les plantations

Les esclaves travaillent 6 jours sur 7, du lever au coucher du soleil. En France, le Code noir réglemente l'esclavage : les maîtres ont droit de vie et de mort sur leurs esclaves, considérés comme du bétail. La torture est interdite mais le Code n'est pas toujours respecté.

La violence est quotidienne et le manque de nourriture est fréquent. L'espérance de vie d'un esclave ne dépasse pas 10 années après l'arrivée dans la plantation.

Les esclaves ne peuvent ni se marier ni avoir d'enfants librement. Ils sont regroupés à l'écart de la maison du maître. Ils peuvent obtenir un lopin de terre sur lequel ils sont autorisés à cultiver des légumes pour leur propre consommation.

2. Des résistances à l'esclavage

Parfois, des esclaves se révoltent et fuient : c'est ce que l'on appelle le marronnage. Les marrons se cachent souvent dans des lieux très isolés. Ils s'arment parfois et attaquent les propriétaires de plantations, mais la réaction du maître et des autorités est alors très violente (mutilations, exécutions).

À la fin du XVIII^e siècle, quelques penseurs prennent position pour dénoncer le traitement infligé aux esclaves et le commerce fait avec leur liberté. Ce sont des abolitionnistes.